LE TORCHIS
contact@letorchis.com



Quand Macron s’embrouille sur la Laïcité

Description

Emmanuel Macron est un chef d’Etat Français étrange. Il prétend défendre la séparation des Églises et de l’État, et la loi de 1905, mais, en même temps, semble parfois éprouver le besoin de vérifier jusqu’où il peut brouiller sa compréhension. Cela fut le cas en 2018 lors de son discours aux Bernardins. C’est le cas ces jours-ci avec la visite de Léon XIV.

Samedi, place de la Concorde, plusieurs centaines de milliers de fidèles assistaient à la messe célébrée par le Pape. Rien, en soi, de contraire à la laïcité. La République garantit la liberté de conscience comme elle garantit le libre exercice des cultes. Un catholique a le droit de prier place de la Concorde comme un juif, un musulman, un protestant ou un bouddhiste ont le droit de manifester publiquement leur foi, dans le respect de l’ordre public. C’est aussi cela, la laïcité. Et chacun a pu se réjouir que lors d’un rassemblement de plus de 800 000 personnes près des Champs-Elysées, aucune vitrine, aucun abri bus ne furent vandalisés, aucun policier ne fut lâchement attaqué. Une remarquable réussite populaire.

Mais quelque chose change lorsque le pouvoir politique cesse d’être simplement garant de cette liberté pour devenir spectateur officiel de son exercice.

Emmanuel Macron n’était pas à la Concorde. Il y était néanmoins représenté par le Premier ministre, Sébastien Lecornu, et par son épouse. Puis il a salué publiquement cette « messe monumentale au cœur de Paris ». Et voilà qu’il décide désormais d’assister lui-même à celle célébrée à Metz par le pape.

Juridiquement, le président peut le faire. Républicainement, on doit s’interroger.

Car le chef de l’État n’est pas seulement un homme libre de ses convictions. Il incarne une République qui, parce qu’elle respecte toutes les croyances, **n’en privilégie aucune**. Elle ne peut ni ne doit paraître complaisante devant le moindre prosélytisme.

La présence du pape en France possède naturellement une dimension diplomatique : il est aussi chef de l'État du Vatican. Le recevoir à l'Élysée, discuter avec lui, l'accueillir à son arrivée ou assister à un discours politique sur l'Europe ne pose aucun problème de principe.

Mais une messe n'est pas une conférence diplomatique. C'est un acte de culte. Et lorsqu'un président de la République décide d'y prendre officiellement place, la frontière devient moins nette.

La question dépasse d'ailleurs le catholicisme. Car une République ne peut pas fabriquer une laïcité à géométrie variable.

Si demain un grand imam, un grand rabbin, un patriarche orthodoxe ou tout autre responsable religieux organise une cérémonie d'ampleur comparable et demande la même présence présidentielle, sur quel fondement la lui refuserait-on ?

L'égalité des cultes n'est pas divisible. Ce que l'on accorde symboliquement à l'un devient nécessairement une référence pour les autres.

Voilà pourquoi la laïcité n'est ni hostile aux religions ni indifférente à elles. Elle est une distance. Un **e distance protectrice**.

Elle permet aux croyants de croire pleinement, aux non-croyants de ne pas croire, et à l'État de n'avoir aucune foi à défendre sinon celle qu'il place dans la liberté de conscience.

Léon XIV, dans son homélie parisienne, a parlé de « soif de Dieu », de transcendance et du Christ comme source capable d'étancher cette soif. Il était parfaitement dans son rôle de pape. Il a mis l'emphase sur la conversion et le prosélytisme. Là encore c'est son droit, c'est son rôle.

Mais la République doit rester dans le sien. Elle n'a pas à combattre ces paroles. Elle n'a pas davantage à les accompagner officiellement comme si elles participaient de sa propre parole. Un chef de l'Etat ne peut accompagner, même par sa présence silencieuse, le moindre prosélytisme !

Car la laïcité ne consiste pas à fermer les églises. **Elle consiste à laisser leurs portes grandes ouvertes sans installer l'État au premier rang de la nef.**

Le président doit respecter les religions. La République doit respecter une règle plus exigeante encore : **ne jamais donner le sentiment qu'elle en choisit une.**

Patrick Pilcer

Categorie

1. Art et culture

date créée
28 septembre 2026